



Pour les dispositions graphiques suivantes, se référer au document graphique "5.3.2 Dispositions communes graphiques applicables en toutes zones"

- Sites SEVESO
 - Dépôts pétroliers (annexes informatives 7.3)
- ▲ Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE)
 - Porter à Connaissance (annexes informatives 7.3)
- ▦ Secteur soumis à un zonage réglementaire du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
 - Dépôts de Pétrole Côtier sur la commune de Mandeville
- Périmètre des anciennes carrières
 - Données du service cartier Ville de Caen

Périmètre de sécurité autour des cavités souterraines
- Atlas régional des indices de cavité souterraine en Basse Normandie (ARIcS)
A consulter sur le site de la DREAL :
<https://carto2.geo-idc.din.developpement-durable.gouv.fr/ktonfonce/?tmap=99c55982-57d7-4175-bc07-410f293144e>

Secteur soumis à un zonage réglementaire du Plan de prévention des risques miniers du bassin de May-sur-Orne (PPRM)
[Services d'utilité publique en annexe 7.1]

	Secteur soumis à un régime réglementaire du Plan de prévention multiscalaire de la Base Valloires de l'Onm (PPMR) (Servitudes d'utilité publique en annexe 7.1)
	Secteur soumis à un risque d'inondation - Aléas des zones inondables par débordement de cours d'eau A consulter sur l'aléas de la DEAL : https://carto2.dreal.fr/developpement-durable/gouv.fr/tonllec/m/730d01f1-9e08-4478-893d-241c68088018
	Secteur soumis à un aléa d'inondation par anomalies de nappes A consulter sur l'aléas de la DEAL : https://carto2.dreal.fr/developpement-durable/gouv.fr/tonllec/m/730d01f1-9e08-4478-893d-241c68088018
	Secteur soumis à un risque de rasèblement des sols (exhumations et coulées de boue (annexes cartographiques))
	Secteur soumis à moyen terme à des risques peu profondes - DREAL Normandie, 2100 (Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes) (OSUR), DREAL Normandie, AEJII A consulter sur le site : https://osur.univ-rennes.fr/observatoire2100/ - profondeur 2,5m horizon 2040-2050
	Secteur soumis à un aléa de chocs de blocs A consulter sur le site l'aléas de la DEAL : https://carto2.dreal.fr/developpement-durable/gouv.fr/tonllec/m/99b55982-5472-4175-0cc0-41092314614a
	Secteur soumis à un aléa de glissements de terrain A consulter sur l'aléas de la DEAL : https://carto2.dreal.fr/developpement-durable/gouv.fr/tonllec/m/99b55982-5472-4175-0cc0-41092314614a

Aléa retrait/gonflement des argiles ou érosion des sols
(Annexes informatives 7.3)
A consulter sur l'atlas de la DREAL :
<https://carto2.geo-idn.developpement-durable.gouv.fr/iframe/?map=99b55982-57d7-4175-bca7-41cf9123144e>

Exposition forte

Exposition moyenne



PLUi-HM

Caen la mer

6.2.33. Mouen (1/2)

Echelle : 1/3500

Projet de PLUi-HM arrêté en Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2025